



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E74192

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2025

ÉDITÉ LE

07/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1988

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Raison sociale : SEGURA SAS

Sigle : SEGURA SAS

13 ZONE D'ACTIVITE LE BUISSON ROND  
38460 VILLEMORIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VIENNE

Siret : 349 101 279 00041

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8102155

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMCA ASSURANCE 2002BTPE2400013

Assurance Responsabilité Civile :

CAMCA ASSURANCE 2002BTPE2400013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2024

Téléphone : 04 74 90 71 49

Fax :

Portable : 06 03 16 90 19

Site Internet : segura-plomberie-chauffage.fr/

E-mail : contact@segura-plomberie-chauffage.fr

Responsabilité légale :

JORAXE (921 725 081) / TRANCHANT JEAN FRANCOIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	27/06/2024
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	01/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	24/06/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	06/02/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/10/2024
o Poêle ou insert bois	26/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	24/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/06/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	06/02/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.